

COMMUNIQUE



**Candidature à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de
l'enseignement de base général ou technique
Session 2012**



Le Ministère de l'Education informe ceux qui désirent se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique (session **2012**) :

- ✓ que le dépôt des candidatures à cet examen s'effectue du lundi **21** novembre **2011** au samedi **10** décembre **2011** inclus.
- ✓ que les imprimés de candidature sont à leur disposition au commissariat Régional de l'Education la plus proche de leur lieu de résidence.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout candidat désirant se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique doit remplir les deux conditions suivantes :

- ✓ avoir poursuivi, conformément aux programmes officiels de l'enseignement de base jusqu'à la neuvième année entièrement accomplie.
- ✓ ne pas dépasser l'âge de **18** ans au **15** septembre **2011** c'est à dire, être né après le **14** septembre **1993**.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat est tenu de déposer directement au commissariat Régional de l'Education concerné le dossier de candidature au plus tard le samedi **10** décembre **2011** comportant les pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature dûment remplie.
- ✓ Un extrait des registres d'état civil.
- ✓ Une copie de certificat de scolarité certifié conforme attestant que le candidat a poursuivi régulièrement l'enseignement de base général ou technique jusqu'à la neuvième année accomplie.
- ✓ 3 enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Remarque : Toute demande de candidature parvenue après le délai fixé ou ne comportant pas l'une des pièces exigées, sera rejetée.